



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Déclaration des élus **Force Ouvrière** au CDEN du 30 novembre 2021

Madame la Préfète,
Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Le CDEN qui nous réunit aujourd'hui comporte dans son ordre du jour pour point principal, le Bilan de la rentrée 2021 dans les écoles et collèges du Bas Rhin. Les documents préparatoires rappellent que : « Le premier degré constitue le niveau d'enseignement stratégique auquel le ministre de l'Éducation Nationale souhaite porter une attention toute particulière. »

Et que « Cette nouvelle année scolaire poursuit plusieurs objectifs dont :

- reconstituer le potentiel de remplacement ;
- assurer la pleine inclusion de tous les enfants à besoins éducatifs particuliers.

Pour la **FNEC FP-FO**, ce bilan de rentrée est malheureusement désastreux, et ces deux objectifs prioritaires ne sont pas atteints.

Dans le 1er degré, la dotation 2021 attribuée par le ministre à notre département a des conséquences très concrètes pour les personnels et les élèves.

De nombreux enseignants absents ne sont pas remplacés. Ceci, dès les tout premiers jours de la rentrée. La DSDEN n'est malheureusement pas en capacité de faire appliquer les textes officiels de la République face à cette situation déficitaire en moyens de remplacement et de fonctionnement et d'assurer la continuité du service public. Elle se retrouve d'autant plus en difficulté que les consignes envoyées par le Ministère en direction des DASEN les pousse à remplacer de manière prioritaire les formations constellations, laissant au second plan le remplacement des collègues absents pour maladie.

Tous les jours, dans les écoles du département, les collègues attendent des remplaçants qui ne viennent pas, des collègues doivent renvoyer des élèves chez eux... La **FNEC-FP FO** ne serait pas étonnée que ces mesures incohérentes viennent à bout de la patience des familles et que la grogne ne se fasse sentir dans les semaines à venir !

On nous répondra que c'est « la faute du Covid »

Nous, nous affirmons que le gouvernement porte une lourde responsabilité dans l'effondrement de l'ensemble des services publics, dont l'Éducation Nationale. Les choix politiques qui sont faits ne permettent pas de faire face. Chaque élève n'a plus aujourd'hui le droit à un égal accès à l'instruction publique à l'échelle départementale comme nationale. Les choix politiques qui sont faits sont même destructeurs quand il s'agit de la disparition du baccalauréat comme diplôme national ou encore du recrutement de contractuels en lieu et place de personnels sous Statutpersonnels pourtant disponibles ! Car La **FNEC-FP FO** rappelle n'y a pas de problème de « ressource ».

Dans notre académie, 21 professeurs des écoles sur liste complémentaire n'attendent qu'un coup de fil pour être recrutés sous Statut par notre département ! 21 personnels reçus brillamment 197ème ou 198ème sur 2139 inscrits au CRPE 2021.

Force Ouvrière a porté la demande d'ouverture de la liste complémentaire à tous les niveaux : DASEN, Recteur, Ministre. **FO** a fait connaître ces personnels... On nous répond « contractualisation » car c'est le dogme de la Loi sur la transformation de la Fonction Publique. Quand il recrute, le ministère préfère recruter et placer devant des élèves des contractuels, sans aucune formation initiale que des étudiants formés. Ces choix politiques sont scandaleux !

Dans notre département, c'est 90 contractuels qui ont été recrutés (40 dans le bilingue et 50 dans le monolingue).

C'est pourquoi, **FO** demande de mettre au vote des membres du CDEN le vœu suivant : « Face à la situation catastrophique du taux de remplacement dans le département du Bas-Rhin dans le 1^{er} degré, les membres du CDEN réunis le mardi 30 novembre 2021 demandent que des moyens supplémentaires de titulaires remplaçants soient octroyés dans le département en faisant appel aux inscrits de la liste complémentaire académique au concours du CRPE. Toute absence qu'elle soit d'ordre médical, personnel ou syndical doit être assurée par le remplacement systématique de l'enseignant concerné. ».

Pour la **FNEC FP FO**, L'autre objectif ministériel non atteint dans notre département concerne l'inclusion scolaire.

Les chiffres des documents préparatoires de ce CDEN précisent qu'en cette rentrée scolaire 2367 élèves ont une notification par la MDPH pour un accompagnement humain (AESH) sur le département, soit 321 élèves de plus que l'année dernière.

Et qu'à ce jour, 91 % des élèves notifiés sont accompagnés dans les classes.

Pour la **FNEC FP FO**, ce chiffre qui peut sembler élevé n'est pas satisfaisant et il ne devrait l'être pour personne car il signifie que 9% des élèves notifiés ne sont pas accompagnés par un AESH ce qui représente 213 élèves et autant de classe, autant d'école, autant de collège pour lesquelles la loi n'est pas respectée.

213 élèves pour lesquels a été décidé par la MDPH une compensation qui n'est pas honorée. Imaginerions nous placer dans une classe, un élève porteur de handicap nécessitant une compensation à l'aide d'un fauteuil roulant sans ce fauteuil. La réponse pour tout le monde est évidente, c'est NON !

Pourtant, tous les jours, dans notre département, on place dans des classes, des élèves en situation de handicap dont la compensation décidée par la loi est la présence d'un AESH, sans cet accompagnement absolument nécessaire pour le bien-être et le développement de cet élève.

Si on s'en tient à vos chiffres, il manque donc (213 : 1,62 =) 131 AESH et donc (131 X 0,57 =) 75 ETP simplement pour respecter la loi. Soit presque autant que la dotation de moyens que vous jugez conséquente en cette rentrée, avec l'octroi d'une enveloppe de 93 ETP, ayant permis le recrutement de 163 AESH supplémentaires.

La solution n'est pourtant pas dans la généralisation des PIAL et La **FNEC FP FO** est également aux côtés des AESH qui en exigent l'abandon, et réclame un vrai statut, un vrai salaire. Elle se félicite de la montée nationale de 3000 AESH à Paris en direction du ministère le 19 octobre dernier à l'appel de la Convention Nationale des AESH, à laquelle ont participé des dizaines de comités départementaux de toute la France, avec les organisations syndicales. **FO** appuiera toutes les initiatives de la Convention pour la satisfaction des revendications surtout au moment où le ministre de l'Éducation Nationale décide de restituer 75 millions du budget alloué à l'Éducation Nationale pour l'année 2021 et en particulier 40 millions d'économies réalisées sur le programme « vie de l'élève », programme qui inclut la médecine scolaire et les actions en faveur de l'inclusion des élèves en situation de handicap, budget qui permet le recrutement et la rémunération des AESH.

C'est pourquoi, **FO** demande de mettre au vote des membres du CDEN le vœu suivant : « La généralisation des PIAL n'a fait que dégrader les conditions de travail des personnels AESH en leur imposant l'accompagnement de plusieurs élèves en situation de handicap. Cette

mutualisation des personnels AESH a des conséquences également sur la scolarité des élèves en situation de handicap qui voient leurs heures d'accompagnement baisser significativement. Nous demandons la suppression de ces Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés. »

Je vous remercie de votre attention.

Pour la FNEC FP-FO,

Jacques POUSSE